Extraits de décisions du procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association intercommunale SDIS régional Nord Vaudois du jeudi 25 septembre 2025.

Vingt-neuf des quarante communes membres sont présentes, représentant 99 voix sur 117.

Les communes de Chêne-Pâquier, Cuarny, Fontaines-sur-Grandson, Grandson, Mutrux, Onnens et Orges sont excusées.

Le Comité directeur est représenté par M. Christian Weiler (Président du CoDir), M. Pierre Dessemontet, M. Julien Wicki, Mme Laura Marques. Le Major Eric Stauffer est présent.

Point 4 : Adoption du procès-verbal du 22 mai 2025

Le président ouvre la discussion quant au procès-verbal de l'assemblée générale du 22 mai 2025. La parole n'est pas demandée et l'assemblée est invitée à voter à main levée. **Le procès-verbal est adopté à l'unanimité**, avec 1 abstention et remerciements à son autrice.

Point 5 : Préavis 25.03CD concernant le budget 2026

La rapport est lu par M. Yves Guilloud, rapporteur de la Commission de gestion.

Au vu de ce qui précède, la Commission de gestion propose au Conseil intercommunal d'accepter le préavis PR25.03CD, qui décide : Article 1 : Le budget 2026 de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois est adopté tel que présenté dans le préavis PR25.03CD.

La discussion est ouverte. La parole n'est pas demandée et l'assemblée est invitée à voter à main levée.

Résultat : **le préavis 25.03CD concernant le budget 2026 est accepté à l'unanimité.**

Point 6 : Préavis 25.04CD concernant l'adoption du règlement du fonds de réserve pour le renouvellement des véhicules

La rapport est lu par M. Yves Guilloud, rapporteur de la Commission de gestion.

Au vu de ce qui précède, la Commission de gestion propose au Conseil intercommunal d'accepter le préavis PR25.04CD, qui décide : Article 1 : Le règlement du fonds de réserve pour le renouvellement des véhicules de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois est adopté tel que présenté en annexe du préavis 25.04CD.

La discussion est ouverte. La parole n'est pas demandée et l'assemblée est invitée à voter à main levée.

Résultat : **le préavis 25.04CD concernant l'adoption du règlement du fonds de réserve pour le renouvellement des véhicules est accepté à l'unanimité.**

Point 7 : Élection du Président

L'actuel président Patrick Grin est candidat à sa réélection. Aucune autre candidature n'est proposée pour ce poste. **M. Patrick Grin est réélu à l'unanimité par acclamation**.

Point 8 : Élection du Vice-Président

L'actuel vice-président Pierre-Alain Lunardi est candidat à sa réélection. Aucune autre candidature n'est proposée pour ce poste. **M. Pierre-Alain Lunardi est réélu à l'unanimité par acclamation**.

Point 9 : Nomination de deux scrutateurs et de deux scrutateurs suppléants

Les actuels suppléants, à savoir les communes de Chêne-Pâquier et Cheseaux-Noréaz, par leurs délégué·es Thomas Weisflog et Sylvie Di Dario, deviennent scrutateurs pour l'année à venir

Les communes suppléantes désignées ce soir sont Concise et Corcelles-près-Concise, par leurs délégué·es Christel Jaquet et Laurent Daerendinger.

Patrick Grin

Président du conseil intercommunal

CONSEIL INTERCOMMUNAL ★ SDIS NORD VAUDOIS ★

Pénélope Escallier

Secrétaire du conseil intercommunal